SNUDI-FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public Force Ouvrière

PETITION NATIONALE
pour l'abandon de l'évaluation PPCR des enseignants
l'arbitraire ça suffit !

Les enseignants du 1er degré soussignés constatent que :

– l'introduction des nouvelles modalités d'évaluation des enseignants conduit à l'arbitraire le plus total que ce soit lors :

- *des entretiens de carrière pour les bonifications d'ancienneté d'un an pour le passage aux 7ème et 9ème échelons,*
- *des opérations de passage à la hors classe et à la classe exceptionnelle.*

– les appréciations subjectives, non justifiées et souvent injustifiables des IA-DASEN, sont souvent dégradantes pour des milliers de collègues aux états de service pourtant irréprochables ce qui conduit à les fragiliser. De plus ces personnels victimes de cet arbitraire sont sans réelles possibilités de recours, le rôle de contrôle a priori des représentants des personnels en CAPD étant rendu impossible par cette réforme,

– avec la disparition de l'Ancienneté Générale de Service dans les barèmes, remplacée par l'ancienneté dans le corps, les anciens instituteurs sont particulièrement pénalisés dans leur déroulement de carrière,

– lors de la campagne de promotion à la Hors Classe 2018, des milliers de collègues ont été évalués sans avoir rencontré qui que ce soit. Ces appréciations, qui resteront définitives, ont été portées sans aucune explication! Elles vont pénaliser ces personnels jusqu'à la fin de leur carrière et sur le montant de leur pension,

– le taux d'accès à la HC des PE (13,2 %) reste inférieur aux 17 % de tous les autres corps de l'Education nationale et de la Fonction publique. Cela représente une perte de 3500 promus en 2018,

– cette situation découle de la mise en œuvre du Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations rentré en vigueur en 2018.

En conséquence, les enseignants du 1er degré soussignés revendiquent :

► l'abandon de la nouvelle évaluation des enseignants et donc l'abandon du PPCR à l'origine de la dégradation du déroulement de carrière,
► un barème basé essentiellement sur l'AGS pour le déroulement de carrière de chaque personnel, concernant les accélérations de carrière, le passage à la hors classe et à la classe exceptionnelle ;
► l'augmentation immédiate du taux de passage à la hors classe : au moins 17 % comme dans tous les autres corps de l'Éducation nationale ;
► tous les PE et instituteurs doivent pouvoir accéder à la hors classe avant leur départ à la retraite ; les appréciations doivent pouvoir être revues à la hausse.

NOM Prénom	établissement	dépt	signature

À retourner à : SNUDI FO Manche 56 rue de la Bucaille 50 100 Cherbourg-en-en-Cotentin

ou en pièce jointe à snudifo50@gmail.com

Site internet : http:/snudifo50.hautetfort.com

Pétition nationale PPCR/évaluation des enseignants

NOM Prénom	établissement	dépt	signature

à retourner à :
snudifo50@gmail.com
ou
SNUDI F.O.
56 rue de la Bucaille
50 100 Cherbourg-en-Cotentin

Syndicat national unifié des
directeurs instituteurs
et professeurs des écoles F.O.
de la Manche

http://snudifo50.hautetfort.com
Facebook - Twitter

SNUDI F.O. Manche
56 rue de la Bucaille
50 100 Cherbourg-Octeville

Bureau : 02 33 53 03 72
Mobile : 07 82 97 25 81
snudifo50@gmail.com